



**Communiqué de presse**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Vers le démantèlement des ordres ?  
Mesdames, Messieurs, les députés encore un effort !**

La fédération Sud santé sociaux prend acte du projet de quatre députés de l'UMP de revenir sur la loi qu'ils avaient eux même porté de création d'un ordre professionnel infirmier.

Leur projet ne propose, pour l'instant, que de restreindre le champ de l'ordre aux seuls professionnels libéraux en reconnaissant pour l'occasion une partie des argumentaires développés depuis le début par les organisations syndicales : rejet des professionnels, missions déjà assumées par l'état...

Les professions n'ont nullement besoin d'un «ordre».

L'éthique professionnelle existe et les pratiques professionnelles sont déjà contrôlées pour les salariés.

L'exercice libéral doit être régulé et pour les soignants c'est le rôle du Haut Conseil des Professions Paramédicales.

Un premier pas est franchi, le mal fondé de la création des ordres est reconnu. Pour la fédération Sud Santé Sociaux il faut maintenant obtenir l'abrogation effective, assorti de :

- l'évolution et le renforcement des prérogatives du Haut Conseil des Professions Paramédicales et de son fonctionnement.
- le retour de la responsabilité des autorisations d'exercice et d'inscription des professionnels dans les services de l'état.

La fédération Sud santé Sociaux conteste l'existence des structures ordinaires.

Pour autant ce recul ne réglera pas les problèmes des professionnels en termes d'effectifs et de revalorisation salariale réelle. (Sans contrepartie d'âge de départ à la retraite).

Sud Santé Sociaux appelle les professionnels de tous « ordres » à maintenir la pression jusqu'à l'adoption de la loi d'abrogation, à commencer le 4 Mars avec la mobilisation devant les conseils ordinaires régionaux pour y dénoncer la mise en place des chambres disciplinaires.

Fédération Sud Santé-  
Sociaux  
"Solidaires - Unitaires -  
Démocratiques"  
70, rue Philippe de Girard  
75018 PARIS  
Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67  
Site internet :  
www.sud-sante.org

La secrétaire générale: F Binot